

Le bulletin du Réseau québécois
des OSBL d'habitation et
des fédérations membres



NUMÉRO 27 - MARS 2009



DOSSIER

LES PERSONNES HANDICAPÉES

D'AUTONOMIE ET DE FIERTÉ !

A close-up portrait of a woman with dark, wavy hair, smiling warmly at the camera. She is wearing a blue and white patterned knit sweater. The background is a soft, out-of-focus yellow.

L'investissement socialement responsable

Moi, ma conseillère m'en parle!
Laure Waridel est cofondatrice d'Équiterre



Contactez-nous

Québec 1 877 647-1527
Joliette 1 866 753-7055
Montréal 1 877 598-2122



Desjardins

Caisse d'économie solidaire

www.caissesolidaire.coop

DANS CE NUMÉRO...

LES PERSONNES HANDICAPÉES

PAGE 4

Mots du directeur et de la présidente

PAGE 5

Introduction au dossier

PAGE 5

L'invitée du dossier

PAGE 7

Logements Adaptés Drummond

PAGE 10

Logement Intégré de Hull

PAGE 12

Construire ensemble ?
Oui, mais...

PAGE 14

Mixité populationnelle et
personnes à déficience motrice

PAGE 15

Universalité et accessibilité

PAGE 17

Un emploi dans un OSBL
d'habitation

PAGE 18

L'expérience torontoise
« logement d'abord »

PAGE 19

Un vent de l'Est

PAGE 20

Pour éclairer vos lanternes

PAGE 22

Construire une
économie solidaire

BONNE LECTURE !



Recyclé

Contribue à l'utilisation responsable
des ressources forestières
www.fsc.org Cert no. SGS-COC-004524
© 1996 Forest Stewardship Council



est envoyé à raison de plus de 2450 exemplaires aux
administrateurs et aux directions des OSBL d'habitation au Québec.

Éditeur : Réseau québécois des OSBL d'habitation

Directeur général : François Vermette

Coordination : Émilie Roy et Marie-Noëlle Ducharme

Infographie : Myriam Lalonde

Révision : l'équipe du RQOH

Collaborateurs :

- | | |
|--------------------|---------------------|
| ❖ Luc Blackburn | ❖ Mélisa Ferreira |
| ❖ Julie Chazal | ❖ Mariette Héraud |
| ❖ Manon Chartrand | ❖ Myrtha Laflamme |
| ❖ Alain Desbiens | ❖ Sébastien Lepage |
| ❖ Patrick Ducharme | ❖ Olivier Loyer |
| ❖ Johanne Dumont | ❖ Toufik Nid Bouhou |
| ❖ Lucie Dumais | ❖ Marie-Reine Roy |

PHOTOS DE LA PAGE COUVERTURE : *Maison le Coudrier*
(Victoriaville) ; *M. Richard Papillon* (Logement Intégré de Hull) ;
Des Résidents du Manoir Charles Dutaud (Montréal)



est publié 4 fois par année.

Les opinions émises dans les articles n'engagent que leurs auteurs.

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune
discrimination et seulement dans le but d'alléger le texte.

Distribution : Numéro de convention
Poste-publication 41027522



Récupérez la chaleur de l'eau chaude et ÉCONOMISEZ !

RECEVEZ 3 \$ pour chaque mètre cube de gaz naturel économisé

pour l'installation d'un récupérateur de chaleur des eaux de drainage
si votre chauffe-eau est alimenté par Gaz Métro.*

Économisez 10 à 30 % sur vos coûts de chauffage de l'eau chaude !

* Certaines conditions s'appliquent. Programme sujet à changements sans préavis.

INFORMEZ-VOUS !

www.fee.qc.ca

info@fee.qc.ca
1 866 529-2216
514 529-2216

**FONDS EN
EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE**
pour les clients de Gaz Métro

MOTS DU DIRECTEUR ET DE LA PRÉSIDENTE



FRANÇOIS VERMETTE

Directeur général

Réseau québécois des OSBL d'habitation



COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Dans le dernier numéro, nous vous signalons que la CSST avait entrepris une enquête afin de déterminer la faisabilité de donner deux unités d'accréditation aux résidences offrant de l'aide personnelle. Les employés offrant de l'aide personnelle auraient une unité d'accréditation (celle qui coûte cher) et les autres seraient au même niveau que les résidences n'offrant pas d'aide (unité 59150). Malheureusement, les résultats ne sont pas concluants et cette avenue a été abandonnée. Retour à la case départ, il ne nous reste que l'option de mettre sur pied une mutuelle de prévention spécifique pour les OSBL d'habitation pour personnes âgées.

CRÉDIT D'IMPÔT POUR LE MAINTIEN À DOMICILE

Nous avons rencontré le 2 février dernier la ministre responsable des

ânés, Mme Marguerite Blais, qui était accompagnée par des représentants des ministères des Finances et du Revenu. Nous avons présenté les modifications que nous souhaitons voir apporter au crédit d'impôt, à savoir la réduction du nombre de repas minimal par semaine à 5, ainsi que l'abolition du nombre d'heures de soins infirmiers minimal (actuellement 49h/sem). La ministre a reçu avec intérêt nos demandes. Un dossier à suivre.

RENOUVELLEMENT D'ACCÈSLOGIS

Lors de la campagne électorale, le premier ministre Jean Charest avait promis le renouvellement d'AccèsLogis pour 5 ans à raison de 3000 unités par année. Comme il n'y avait rien dans l'énoncé économique du gouvernement en janvier dernier, nousdevrons attendre le budget pour voir concrétiser cet engagement. N'hésitez pas à interpellier votre député sur le sujet.

Pour l'année à venir, le dossier du soutien communautaire viendra à nouveau nous occuper puisque, comme vous pouvez le lire dans le mot de la présidente, rien n'est vraiment réglé et plus d'un an après l'adoption du cadre nous naviguons toujours dans le brouillard.

D'autres dossiers vont continuer de nous « hanter » cette année. Plusieurs touchent les OSBL d'habitation pour personnes âgées.



MYRTHA LAFLAMME

Présidente

Réseau québécois des OSBL d'habitation



les Agences de santé et services sociaux et non les CSSS qui sont « porteur régional » de ce dossier qui, par son caractère encore pilote, a besoin d'une pédagogie, d'une coordination d'ensemble. Cela dit, il subsiste encore trop de flou quant au bilan des dépenses de la première année.

On ne connaît pas encore les chiffres sur la répartition des sommes entre les régions et entre les organismes, et encore moins sur la nature des activités subventionnées. Au MSSS, on peut vous dire combien ont été dépensés par « programme-service » et combien de têtes de pipes cela représente. Car, hélas, c'est bien à cette logique que nous sommes soumis. Mais combien de milieux, combien d'organismes, ça non. Nous demandons donc des réponses. Il ne s'agit pas de caprices. Ce cadre innovateur demande qu'on puisse en connaître l'utilisation (les montants \$) et la

teneur (le qualitatif). C'est pourquoi le comité de suivi souhaite mener des recherches sur le soutien communautaire en logement social en vue de dégager des pratiques exemplaires. À « suivre... ».

UNE AUTRE ANNÉE PASSIONNANTE EN VUE

Au sortir de notre Assemblée générale annuelle, nous voici encore riches de beaux projets : le soutien des fédérations, la gestion et l'entretien des immeubles, le développement de projets et, bien sûr, nos relations avec le secteur de la santé.

Il est peut-être un peu tard pour se souhaiter bonne année, mais pas pour se souhaiter un plan d'action plein de succès, lequel sera couronné, eh oui, par la célébration de notre 10^e anniversaire.

LE CADRE EN MAL DE SUIVI

Il n'était pas trop tôt. Un an et demi après l'adoption du cadre sur le soutien communautaire en logement social, le « comité de suivi » s'est, pour une première fois, réuni. Y sont présents des représentants du MSSS, de la SHQ, du Fonds québécois d'habitation communautaire, du RQOH, des offices d'habitation, des coopératives et des GRT. Tout d'abord, on se réjouit de constater que ce sont bien

LES PERSONNES HANDICAPÉES : D'AUTONOMIE ET DE FIERTÉ !



INTRODUCTION AU DOSSIER

Bien que les associations de personnes handicapées* soient moins bruyantes que d'autres mouvements ou « filières » au sein de notre mouvement, leur action compte parmi les plus riches et les plus innovantes de notre secteur. Nous espérons que ce numéro vous en donne un bon aperçu. Car il y a plusieurs façons de vivre sa vie de personne handicapée dans un OSBL d'habitation. On peut occuper un logement dans n'importe quel ensemble, de façon parfaitement fortuite et non préméditée. Ou on peut loger dans un projet destiné spécifiquement à des personnes partageant la même condition que nous. Ou encore habiter un projet mixte. C'est pourquoi la diversité des parcours, des besoins et aussi des préférences des personnes



Stagiaires du Centre de réadaptation en déficience intellectuelle (CRDI), Saguenay

M. Robert Saucier,
Logement Intégré de Hull

handicapées se reflète dans nos ensembles. On perçoit beaucoup de fierté parmi les promoteurs des ensembles d'habitation abritant des personnes handicapées. Merci de la

partager avec nous. Et bonne lecture !
(M-N.D.)

**Ce dossier ne traite pas de la santé mentale, qui fera l'objet d'un dossier distinct.*

L'INVITÉE DU DOSSIER : L'HABITATION COMMUNAUTAIRE ET LES PERSONNES HANDICAPÉES



LUCIE DUMAIS

Professeure à l'École de travail social de l'UQAM

UQAM

Codirectrice du Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales. Elle a mené d'importantes recherches sur les politiques destinées aux personnes handicapées.

En termes d'habitation, l'accès aux services à domicile, au soutien financier au loyer et à l'adaptation du logement sont centrales pour les personnes handicapées. Socialement, la population handicapée a plus de difficultés d'insertion et se retrouve isolée, notamment celle qui a traditionnellement été hébergée. Le rôle de l'habitation communautaire apparaît évident dans la voie de l'intégration en logement à travers des besoins de plus en plus diversifiés.

DE QUI PARLE-T-ON ?

Les personnes handicapées forment un segment important de la population au Québec, de 600 à 700 000 personnes selon l'Office des personnes handicapées

du Québec. Près de la moitié de celles-ci sont des personnes âgées ayant des incapacités motrices ou sensorielles, ou encore cognitives. Beaucoup de personnes présentent plus d'une incapacité. Grosso modo, 80 à 90 % des personnes handicapées auraient des problèmes de motricité (mobilité, agilité, douleur), 30 à 40 % auraient des limitations sensorielles (auditives, visuelles ou de la parole), 15 à 20 % présenteraient des problèmes psychologiques (de santé mentale, de mémoire, de développement) et moins de 5 % une déficience intellectuelle. La sévérité des incapacités est aussi à prendre en compte : 1/3 de la population handicapée d'âge adulte présente une incapacité légère, tandis que 1/2 a une incapacité grave.

➔ **LAREPPS / ESSBE** Laboratoire de recherche sur les pratiques et les politiques sociales & équipe Économie sociale, santé et bien-être

HANDICAP PHYSIQUE :

LA MARCHÉ VERS L'AUTONOMIE

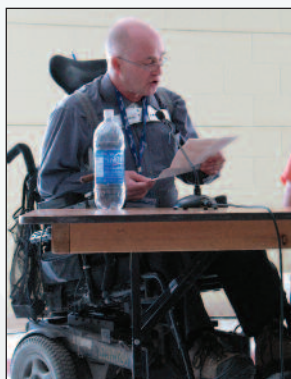
Les alternatives à l'institution ou à l'hébergement dans le réseau de la santé se sont développées « par vagues successives, ont débuté à des époques différentes et se sont traduites de diverses façons » selon les différents groupes de personnes ayant des incapacités. Par exemple, on comprend que, dans le cas des personnes âgées, il s'agit de pallier la perte d'autonomie, tandis que les plus jeunes et les adultes voient le logement davantage comme une quête d'autonomie.

En matière d'habitation, la grande contribution du mouvement des personnes handicapées physiques réside assurément dans les mesures d'accessibilité universelle. Celle-ci exprime la volonté largement partagée par les personnes handicapées de vivre dans le logement de leur choix, comme tout le monde. Pour ce faire, les mouvements de personnes handicapées physiquement ont mis l'accent dès le début sur des programmes d'adaptation de domicile et sur des programmes d'aide au loyer dans des logements privés de manière à éviter les ghettos et pour leur caractère plus « normalisant ». Dans ce prolongement, on a créé de nombreuses unités de logement adaptées que l'on a disséminé un peu partout dans les ensembles de logements privés, sociaux et communautaires.

LA PLACE DE L'HABITATION COMMUNAUTAIRE

Au Québec, les formules d'habitation collectives et communautaires sont, pour plusieurs, nées à partir des années 1980, de l'initiative des personnes handicapées elles-mêmes, avec l'appui d'organismes du milieu ; mais elles sont aussi la résultante d'initiatives du réseau d'hébergement des centres de réadaptation. Plusieurs projets ont été développés pour répondre aux besoins de personnes lourdement handicapées

sur le plan physique; des personnes (souvent de jeunes adultes) par ailleurs désireuses de ne plus vivre en CHSLD ou encore soucieuses d'y échapper. Ces projets (souvent appelés îlots résidentiels) permettent la mise en commun de soins et services médicaux auxquels certains locataires n'auraient pas accès s'ils vivaient dans des logements isolés les uns des autres. Cette formule est qualifiée par les locataires eux-mêmes « d'entre deux entre le logement totalement autonome et le CHSLD ».



EN DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

L'attrait pour les formules alternatives à l'hébergement des personnes ayant une déficience intellectuelle est beaucoup plus récent. Ceci dit, parmi les initiatives québécoises récentes que le LAREPPS étudie actuellement, la tendance semble montrer que l'habitation communautaire demeure une alternative encore résiduelle, timide. Par exemple, le projet de Logement à soutien gradué, à Laval, où plusieurs dizaines de personnes ont trouvé des appartements individuels, avait tablé sur l'apport du CSSS et du communautaire pour la partie logement. Mais ce sont plutôt des propriétaires privés qui sont venus combler l'offre de logement. Par ailleurs, des appartements regroupés correspondant aux formes résidentielles de l'habitation communautaire semblent tout à fait correspondre à une formule souhaitée pour cette

population. Elle offre les avantages du soutien civique et communautaire, dans un environnement mixte, sans ghettoïser. Mais les passerelles seraient nombreuses à construire entre les milieux de la déficience intellectuelle et l'habitation communautaire. Bien qu'il reste vrai que pour la déficience intellectuelle, les politiques québécoises paraissent avoir une longueur d'avance sur ce qui se fait en Europe.

QUEL RÔLE POUR L'HABITATION COMMUNAUTAIRE ?

Nous l'avons dit, il y a un espace à occuper pour les OSBL d'habitation, mais en même temps on ne voit pas si souvent leur présence dans les initiatives récentes pour des personnes handicapées (en tout cas en déficience intellectuelle). À quoi cela tient-il ? Possiblement à plusieurs facteurs. La volonté des groupes d'être autonomes dans leur mission en est une première. Les défis actuels liés aux demandes des populations vieillissantes dans les habitations sont déjà énormes et font figure de « feu jaune » ou « rouge », comme on l'a déjà évoqué à un colloque du RQOH. Mais en même temps on ressent comme un recul, des craintes face aux challenges, voire un refus. Deux questions nous viennent en tête pour discuter des conditions d'ouverture possibles.

1- Peut-on parfois choisir la mixité ET le ciblage des populations plutôt que l'un ou l'autre exclusivement ?

2- La crainte d'alourdir les mandats en OSBL d'habitation ne devient-elle pas à la longue un refus de confronter les défis démographiques des politiques sociales contemporaines et leur complexité ?

Il me semble que la coconstruction des politiques d'habitation peut permettre aux OSBL de réfléchir en termes pro-actifs à l'égard des aspirations des personnes handicapées.

LOGEMENTS ADAPTÉS DRUMMOND

LÀ OÙ L'AUTONOMIE SE DÉFINIT



SÉBASTIEN LEPAGE
Président-Fondateur
Logements adaptés Drummond

En février 1997, constatant l'absence d'une ressource d'hébergement appropriée aux besoins de personnes handicapées physiques sévères dans la région Centre-du-Québec et désireux de mettre en commun des services requis par leur situation, tout en offrant une autonomie et une qualité de vie aux locataires, un promoteur, M. Berthold Leclerc, initie un projet de logements intégrés. Exigeant travail pour une seule personne ! C'est pourquoi au fil des mois et des années, des représentants de différents organismes ont conjugué leurs efforts. Des personnes handicapées désireuses de voir le projet se réaliser se joignent elles aussi au projet : Mme Hélène Gagné (actuelle locataire), Mme Lise Vallée-Letarte (ex-secrétaire) et moi-même. À l'époque, quelques

modèles existaient en Mauricie et ailleurs, mais aucun de ce genre n'existait au Centre-du-Québec.

DES ANNÉES DE DÉMARCHES

En janvier 1999, après plusieurs réunions du groupe de travail pour obtenir le soutien financier, un architecte offre sa collaboration bénévole pour l'ébauche de plans préliminaires. Après avoir mis en place le plan de réalisation, ce fut le début de plusieurs embûches administratives qui dureront un peu plus de 5 ans.

En mai 2001, assumant son rôle de pivot en matière d'organisation des services de la région et affirmant sa volonté de soutenir le développement de milieux résidentiels substitués, la Régie régionale de la Santé et des Services sociaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec accorde son appui tant pour la coordination des ententes de services que pour le financement complémentaire requis aux heures et services d'assistance à la vie quotidienne et domestique (AVQ-AVD). La Régie régionale, maintenant l'Agence, confirmait un engagement financier récurrent de 340 000 \$ par année (aujourd'hui indexé à 426 006 \$). Sans ce financement récurrent, le

projet n'avait pas connu un tel dénouement car les services sont le fondement même de ce type d'immeuble.

Après deux années de discussions, la Ville de Drummondville a finalement accepté de contribuer au projet en faisant don d'un terrain et un crédit taxes foncières pour une période de trois ans. La question du terrain résolue, le 12 juillet 2004, la Société d'habitation du Québec (SHQ) confirmait son engagement définitif en accordant une aide financière de 50 % du coût de réalisation total estimé. Il faut noter que tous logements sont spécifiquement adaptés à chaque locataire dans le cadre du Programme d'adaptation de domicile (PAD). Cet engagement garantit également le prêt hypothécaire de 25 ans contracté par l'Îlot résidentiel adapté Drummond Inc.

Le 2 août 2004 débutait les travaux de construction de l'immeuble. La bâtisse plain-pied de 12 300 pi² comporte 12 logements de 3 pièces et demi (725 pi²) et plusieurs aires communes (corridor, cuisine communautaire, buanderie, bureaux, etc.) d'une surface de 3 600 pi². Chacun des logements est adapté pour la personne handicapée



Logements Adaptés Drummond

LOGEMENTS ADAPTÉS DRUMMOND (SUITE)



Un logements adapté de la Résidence

qui l'habite, en fonction de l'évaluation réalisée par l'ergothérapeute de chaque locataire.

La majorité des professionnels (architecte, ingénieurs, entrepreneur général) ayant travaillé à la construction ont accepté de réduire leurs honoraires pour enfin voir lever le projet. D'autres collaborateurs ont été facilitateurs de cette réalisation par exemple, la Fondation du Club Rotary de Drummondville et la Société de Développement Économique de Drummondville.

LES LOCATAIRES ENTRENT ENFIN

C'est en janvier 2005 que l'entrée progressive des locataires débute. Leur enthousiasme démontré lors de la prise de possession de leur nouvelle demeure, a été, pour le conseil d'administration, la plus belle récompense des 8 années d'efforts investis dans ce magnifique projet.

Puis, il y a eu le changement de nom de l'organisme : Ilot résidentiel adapté Drummond est devenu Logements adaptés Drummond. Le mot logement dans le nom de notre organisme n'est pas innocent. Il illustre mieux l'objectif premier de l'organisme. Celui de

permettre à des personnes ayant des limitations physiques sévères de vivre de la façon la plus autonome et sécuritaire possible dans un milieu de vie normal et ce, en respectant la capacité financière de chacune. Ceci vient préciser que les personnes qui habitent dans cet établissement n'habitent pas dans un foyer, dans un centre d'accueil ou dans un CHSLD, elles habitent et désirent habiter dans des logements et elles sont des locataires avec les responsabilités qui s'en rattachent.

L'ORGANISATION DU TRAVAIL

À ce jour, Logements adaptés Drummond

emploie une équipe de 24 personnes. Cette équipe est composée d'une personne à la coordination, d'une cuisinière, d'un aide-cuisinier et de 21 intervenantes possédant une formation et/ou expérience comme préposée aux bénéficiaires. Trois quarts de travail : un de jour, de soir et de nuit incluant les fins de semaine. Le regroupement des heures pour services essentiels à l'autonomie de chaque locataire, totalisant près de 400 heures sur 7 jours/semaine, nous permet d'offrir une surveillance 24/24, de compter sur les excellents services d'une cuisinière et de défrayer les coûts pour l'entretien ménager qui est effectué par le personnel. Les heures services personnalisés sont composées pour certains locataires des petits déjeuners dans les logements, les toilettes partielles, les bains, l'entretien ménager ainsi que la lessive de plusieurs locataires.

Aucun soin médical et infirmier n'est offert par le personnel de Logements adaptés Drummond. Ce genre de soins est dispensé par le personnel du CSSS Drummond. Une étroite collaboration par les professionnels du CSSS Drummond et du Centre de réadaptation Interval est indispensable dans l'élaboration et



Une cuisine adaptée de la Résidence

LOGEMENTS ADAPTÉS DRUMMOND (SUITE)



dans la révision périodique du plan de service de chaque locataire. Le plan de service est un outil essentiel pour le respect de la mission de l'organisme, soit de retarder ou éviter l'entrée en CHSLD favorisant l'autonomie et la capacité financière de chaque locataire. Toute personne admise doit participer à l'organisation de sa vie quotidienne de façon à maintenir ou à développer son autonomie et sa responsabilisation.

En terminant, il faut se rappeler que l'exceptionnel dévouement du personnel et du conseil d'administration de Logements adaptés Drummond auraient été vains sans l'étroite collaboration et la contribution des milieux gouvernementaux, privés et sociaux.

L'OSBL d'habitation Logements adaptés Drummond est reconnu comme organisme de charité et peut émettre des reçus pour fins d'impôt. Chaque don et contribution permettent d'améliorer constamment la qualité de vie et l'autonomie des locataires.



Cuisine communautaire, Logements Adaptés Drummond



Buanderie, Logements Adaptés Drummond



Une locataire et le transport adapté



M. Sébastien Lepage en compagnie d'une locataire

LOGEMENT INTÉGRÉ DE HULL INC. : UNE COMMUNAUTÉ DEPUIS 1987 !



MÉLISA FERREIRA

Service aux membres / efficacité énergétique

MANON CHARTRAND

Intervenante en soutien communautaire

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)



M. Joel Paquin, Logement Intégré de Hull

Logement Intégré de Hull Inc. a été mis en place vers la fin de l'année 1987, suite à un partenariat avec un propriétaire privé prêt à mettre à la disposition de l'organisme quelques logements. Suite à une initiative avec l'OMH, une seconde phase a vu le jour. La mission de Logement Intégré est de permettre à des personnes vivant avec un handicap physique d'avoir accès à un domicile adapté à leurs besoins, de recevoir et de partager des services personnalisés de maintien à domicile fourni par une agence privée, et ce, en continu. Ainsi, les locataires préservent une qualité de vie tant physique que psychologique. Un des premiers locataires de Logement Intégré et trésorier, Joël Paquin, témoigne de son expérience : « Mon

arrivée à Logement Intégré de Hull Inc. m'a procuré une qualité de vie en m'offrant une sécurité par l'accès à des services 24/7. L'autonomie de vivre ma vie à ma manière comme le monde en général. J'ai cette chance depuis 20 ans et j'espère en avoir pour un autre 20 ans au moins. »

Preuve que l'organisme répond à un besoin, plusieurs locataires ont quitté un CHSLD afin d'intégrer la communauté de Logement Intégré, qui comprend 17 membres. Comme le mentionne le président Robert Saucier : « Logement Intégré me permet de vivre une vie normale. C'est très positif sur le moral. Je connais plusieurs membres qui ont vécu en institution et qui ont vu leur santé s'améliorée depuis qu'ils habitent ici. »

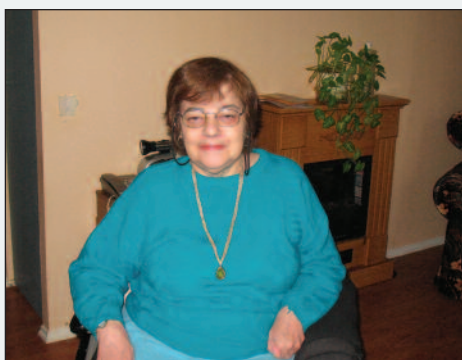
LOGEMENT INTÉGRÉ UN PROJET NOVATEUR...

En 1999 le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) se sont inspirés du modèle de l'organisme lors de l'élaboration d'un projet de maintien à domicile à Québec. Quelques organismes internationaux ont visité Logement Intégré afin d'étudier sa formule. Richard Papillon, adminis-

trateur, témoigne des bienfaits de ce projet novateur : « Logement Intégré est une perle. C'est un modèle qui devrait être repris partout au Québec. Ici, je suis libre de faire ce que je veux, quand je le veux. Ça me permet d'avoir une autonomie nouvelle. Logement Intégré est moins cher que les institutions, mais c'est surtout une manière plus humaine de recevoir les soins. On travaille toujours avec les mêmes préposés, avec qui on développe des liens de confiance. »

ROHSCO ET LOGEMENT INTÉGRÉ, UN PARTENARIAT DEPUIS 2001

Logement Intégré a joué un rôle important pour le ROHSCO puisqu'il est l'un de ses 4 membres fondateurs. Le ROHSCO joue un rôle prépondérant au sein de l'organisme depuis 2001 en offrant des services financiers et organisationnels. La gestion de l'organisme est assurée par un CA composé de 6 membres utilisateurs sur 7. Manon Chartrand, intervenante en soutien communautaire au ROHSCO, décrit l'organisme comme étant « un bel exemple d'empowerment collectif puisque les membres se sont appropriés leur environnement et ont un pouvoir d'agir direct sur leur qualité de vie. » Logement Intégré est selon le ROHSCO un modèle à suivre.



Mme Monique Phillion, Logement Intégré de Hull



SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

BÂTIR DES SOLUTIONS DE LOGEMENT ABORDABLE

La SCHL vous offre de nombreux programmes et outils pour vous aider à réaliser vos projets de construction de logements abordables.

- Programmes d'aide financière pour faciliter, dès le début, l'élaboration de propositions.
- Assurance prêt hypothécaire qui permet de financer jusqu'à 95 % de la valeur du projet.

Que vous soyez à vos tout débuts comme promoteur ou que vous soyez un promoteur chevronné, les conseils de notre équipe d'experts jumelés à nos outils financiers vous aideront à faire acheminer votre idée de la planche à dessin à l'inauguration des travaux.

Pour savoir comment les programmes et services de la SCHL peuvent vous aider à réaliser vos projets, communiquez avec Albano Gidaro (514-283-3287) ou Marie Murphy (514-283-2203), ou visitez-nous à l'adresse www.schl.ca/cia



VOULEZ-VOUS... CONSTRUIRE ENSEMBLE ? OUI, MAIS !



OLIVIER LOYER

Coordonnateur

Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)



Jusqu'à récemment, nous avons confié aux « bonnes oeuvres », puis à l'État, la responsabilité de s'occuper des personnes vivant avec un handicap. Nous vivons un changement d'orientation dont les fondements sont multiples : nouvelles valeurs de solidarité et d'inclusion, retrait de l'État, volonté gouvernementale de réduire ses dépenses, etc.

Dans le contexte d'une société occidentale prospère et technologique, c'est la notion d'avoir une « vie normale » qui est la source de motivation des personnes et de leur famille pour habiter dans un chez-soi plutôt qu'être « prises en charge ».

DE NOUVEAUX MODÈLES

Les groupes-promoteurs de projets pour adultes vivant avec une déficience intellectuelle ou motrice se multiplient. Ils sont initiés par des organismes de défense des droits ou des groupes de parents vieillissants se posant la question de qui prendra soin de leur enfant (souvent lui-même devenu adulte) et d'où il ira lorsqu'eux n'auront plus la santé pour s'en occuper.

Pendant ce temps, le réseau de la santé réfléchit de son côté au renouvellement des modèles d'hébergement traditionnel au profit de formules souples offertes par des modèles d'habitation adaptés

au niveau d'autonomie de la « clientèle » et dans lesquels il conservera la responsabilité face à l'individu et non au milieu de vie...

Ces nouveaux modèles d'habitation sont des appartements supervisés ou transitoires, des logements autonomes avec soutien individualisé ponctuel ou soutien communautaire offert soit par un employé du réseau de la santé ou par un « vigilant » (i.e. une personne habitant sur place travaillant pour la corporation dont le salaire est financé par les locataires et/ou par le réseau de la santé).

DES DÉFIS INCONNUS

Au bout du compte, les modèles relevant de l'habitation communautaire tendent à se complexifier et à devenir hybrides... Cela pose plusieurs défis tant pour tous car notre connaissance mutuelle de l'autre réseau est souvent limitée... D'autres fois, ce sont les habitudes de fonctionnement de « roi et maître » du secteur de la santé qui peuvent soulever la méfiance ou l'ire des acteurs de l'habitation. Ainsi, le défi essentiel est de mieux connaître l'autre secteur, ses besoins, ses valeurs, ses limites, etc. pour être en mesure de réaliser un projet d'habitation dans lequel le rôle de chacun des acteurs sera connu et convenu à l'avance, autant que possible.

Un excellent exemple est un OSBL d'habitation ayant rédigé, et mis-à-jour face à la réalité-terrain, une grille distribuant les rôles dans les différentes sphères (vie en appartement, santé et sécurité, vie quotidienne, etc.) parmi les locataires, leurs parents, le CA, les vigilants, le CRDI, les éducateurs...

L'objectif est de bâtir des projets d'habitation respectueux de l'autonomie des locataires, mais surtout des corporations sans but lucratif les administrant. Celles-ci ne doivent pas devenir un

prolongement déguisé de l'État, mais plutôt devenir des partenaires privilégiés... Cela passe par une reconnaissance organisationnelle et financière des OSBL d'habitation comme maître d'oeuvre en matière d'administration et de budgétisation, de sélection des locataires, d'encadrement des vigilants, de relations concernant le bail ou la vie collective, etc.

Toutefois, cela ne saurait être rendu possible sans une relation étroite avec le réseau de la santé pouvant apporter un encadrement d'ordre clinique aux vigilants ou des services à domicile aux locataires pour qu'ils soient pleinement autonomes. Cela pouvant aller jusqu'à un soutien humain ou financier pour assurer une vie collective de qualité (ex. cuisines collectives, activités sociales, etc.).

Par ailleurs, c'est ensemble que nous devons « combattre » le phénomène « pas dans ma cour » en démystifiant les projets d'habitation ou le fait que ces personnes ont autant le droit que tous de vivre et d'avoir une vie normale, sans stigmatisation. Les récentes campagnes de marketing diffusées dans les médias de masse sur la santé mentale sont un bel exemple d'un message de sensibilisation...

Finalement, la réflexion collective ne fait que commencer... Il faudra bien trouver des pistes de solution car le nombre de personnes potentielles à loger est grand... Tandis que le nombre d'unités de logements communautaires n'est pas conséquent du besoin et que la volonté première du secteur de l'habitation est de loger les personnes vulnérables et défavorisées. Cela inclut bien d'autres franges de la société... Le secteur de la santé se retirant progressivement de l'hébergement pourra-t-il investir dans le financement de la brique et du béton accordé aux groupes-promoteurs ? C'est un pensez-y bien !



Le réseau de spécialistes pour
**l'entretien, la rénovation et la
décoration** de vos immeubles

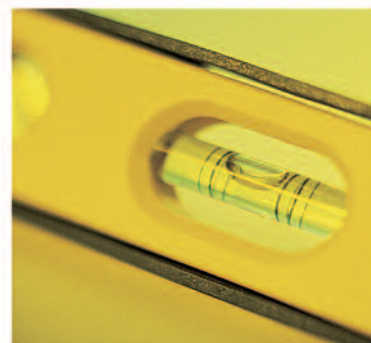


RONA est fière de vous compter parmi
ses partenaires d'affaires.

Par l'entremise de votre association, nous
vous offrons une **politique d'escomptes***
sur plusieurs produits.



ESCOMPTES EXCLUSIFS
conçus spécialement pour
les membres du RQOH



POLITIQUE D'ESCOMPTES* **RONA**

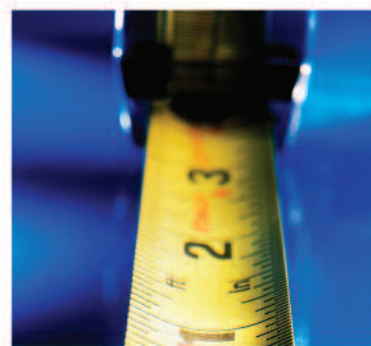
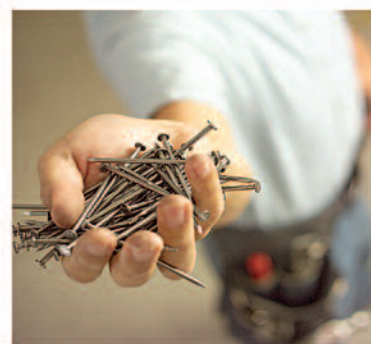
Peinture et accessoires	10%
Décoration	10%
Plomberie	10%
Produits d'entretien	10%
Outils manuel	10%
Électricité	10%
Quincaillerie	10%
Couvre plancher	5%
Matériaux de finition	5%
Cuisine	5%
Saisonnier	5%
Horticulture	5%

Escomptes disponibles chez les marchands participants seulement. Pour les matériaux de construction, devis (prix sur demande) disponible chez les marchands participants. *Politique d'escomptes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010.

POLITIQUE D'ESCOMPTES* **RÉNO-DÉPÔT**

5% sur tous les produits en magasin avant taxes

Escomptes disponibles chez les marchands participants seulement. *Politique d'escomptes en vigueur jusqu'au 31 décembre 2010.





TOUFIK NID BOUHOU

Agent de communication et de liaison
Fédération des OSBL
d'habitation de Montréal (FOHM)



La mixité populationnelle est souvent vue sous les lorgnettes financières ou ethniques. Nous avons ici un exemple de mixité populationnelle où les personnes handicapées côtoient les personnes non handicapées. Loggia est un OSBL d'habitation comptant 120 unités pour des familles et personnes seules. Pignon sur Roues est, quant à lui, un groupe offrant des services de maintien à domicile à des personnes avec des déficiences motrices. Loggia réserve 10 de ces unités aux clients de Pignon sur Roues recevant 38 heures de services de soutien à domicile du CSSS.

La FOHM a rencontré M. Seydou Sow, coordonnateur à Loggia, et Mme Aline Croteau, directrice de Pignon sur Roues, pour en savoir plus sur leur vision de la mixité populationnelle.

DIT-ON PERSONNES « HANDICAPÉES » OU PERSONNES « À DÉFICIENCE MOTRICE » ?

Aline Croteau (A.C.) : On parle de déficience motrice et non de handicap. Le handicap est un processus qui résulte de l'interaction de la personne avec son environnement. Ici, la personne n'est pas handicapée car son environnement lui permet une pleine participation.

Seydou Sow (S.S.) : Les logements que nous réservons à ces locataires ont

été adaptés à leurs besoins, ils sont donc parfaitement autonomes dans leur vie quotidienne.

A.C. : Je rajouterai qu'on pense que l'autonomie, c'est la capacité de bouger. En fait, l'autonomie, c'est la capacité de faire un choix, de décider.

D'OÙ EST VENUE L'IDÉE D'UN PARTENARIAT ENTRE LOGGIA ET PIGNON SUR ROUES ?

A.C. : Disons que Loggia a accepté le beau risque ! Nous cherchions un organisme qui aurait été tenté de réserver des logements pour les personnes à déficience motrice et notre GRT, Bâtir son Quartier, nous a alors mis en liaison avec Loggia.

S.S. : Cette expérience nous paraît très positive. Nous avons l'intention de refaire ce type de partenariat dans notre seconde phase, où des unités seront réservées pour des personnes atteintes de sclérose en plaques.

A.C. : Ce n'est pas parce que ces personnes ont une déficience motrice qu'elles n'ont pas le droit de vivre comme elles l'entendent. Nous avons ici des étudiants ou encore des petits travailleurs. Si PSR et le CSSS ne travaillaient pas ensemble pour offrir des services de maintien à domicile, ces personnes seraient sûrement placées en CHSLD. Imaginez-vous avoir 29 ans, être déficient moteur et vivre en CHSLD...

COMMENT SE FAIT L'ADAPTATION D'UN LOGEMENT ?

A.C. : L'adaptation d'un logement n'est pas si compliquée que ça. Nous rencontrons un ergothérapeute qui définit les besoins de la personne

en matière d'adaptation : le locataire peut avoir besoin d'un rail de transport ou encore de comptoirs de cuisine surélevés afin de lui permettre de cuisiner.

S.S. : Mis à part l'adaptation du logement, Loggia a les mêmes relations avec ses locataires que ceux du reste du bloc. C'est-à-dire celles d'un locateur ayant des valeurs communautaires. Nous favorisons, entre autre, la participation aux activités sociales et communautaires.

L'INTÉGRATION DES PERSONNES À DÉFICIENCE MOTRICE EST-ELLE RÉUSSIE ?

S.S. : Oui, ne serait-ce que par le fait qu'elles s'impliquent activement dans leur milieu de vie. Par exemple, quelques locataires ont organisé une petite fête pour le jour de l'an. Ils ont aussi organisé une vente de garage et une grande partie du bloc a participé !

A.C. : Pour que l'intégration soit réussie, les responsabilités et les limites de chacun de nos organismes doivent être clairs. Pignon sur Roues se charge des services tandis que Loggia est locateur. Nous évitons ainsi de mélanger les cartes.

NDLR : Le ministère de la Santé et des Services sociaux doit augmenter considérablement son budget de maintien à domicile afin de permettre à tout un chacun d'avoir accès à des services de maintien à domicile gratuits.



Pignon sur Roues

UNIVERSALITÉ ET ACCESSIBILITÉ :

POUR RÉPONDRE AUX BESOINS D'AMÉNAGEMENT DURABLE



MARIETTE HÉRAUT

Coordonnatrice

Fédération des OSBL

d'habitation de Roussillon,

Jardins du Québec, Suroît (FOHRJS)



JULIE CHAZAL

Services aux membres

Réseau québécois

des OSBL d'habitation



Société Logique est un OSBL montréalais fondé en 1981 qui intervient dans le développement d'environnements universellement accessibles, assurant notamment la promotion du concept d'accessibilité universelle. Nous avons rencontré sa directrice, Sophie Lanctôt, pour mieux comprendre les enjeux qui y sont liés.

QUEL BILAN POUR L'ACCESSIBILITÉ EN 2009 ?

Selon Mme Lanctôt, le bilan des mesures prises pour faciliter le quotidien des personnes en perte d'autonomie laisse beaucoup de place à l'amélioration. La discrimination envers les personnes ayant des limitations fonctionnelles reste aujourd'hui réelle. Que ce soit causé par un handicap physique ou sensoriel, ou de la déficience intellectuelle, il est difficile pour ces personnes de trouver un logement intégrant leurs besoins, à la fois dans l'aménagement de l'espace intérieur et dans l'accès aux espaces collectifs.

Les exigences du code de construction restent de l'ordre de la prescription et



Mme Sophie Lanctôt, Société Logique

n'imposent que des seuils minimaux. De plus, comme le souligne Mme Lanctôt, même si son logement est adapté, il va souvent être compliqué pour une personne handicapée d'accéder au logement de ses voisins ou de sa famille. Le modèle « 1 logement, 1 personne » montre les limites de cette approche qui nuit à la qualité de vie des personnes, et ce, même si l'approche prônée au Québec s'inscrit dans un refus de ghettoïsation : il ne s'agit pas de construire des résidences qui leur soient réservées mais de favoriser la mixité sociale dans ces lieux de vie. Néanmoins, cette mixité sociale ne portera ses fruits que si elle ne s'accompagne pas d'une mixité fonctionnelle.

ACCESSIBILITÉ UNIVERSELLE : LE CONCEPT

Société Logique définit alors l'accessibilité universelle comme « un concept d'aménagement qui prône la réalisation d'environnements sans obstacle, tels des bâtiments, des lieux, des équipements ou des objets. L'idée véhiculée est d'aménager un monde où toute la population, incluant les personnes ayant des limitations fonctionnelles, vivra en liberté et en sécurité ». C'est une réponse potentielle à des questionnements multiproblématiques : le droit et l'accès au logement sans discrimination, le développement durable, la cohésion sociale. Elle doit être planifiée en amont de tout projet, notamment afin d'éviter des adaptations ultérieures par à coups, entraînant des majorations financières importantes. « D'autant que les aides gouvernementales demeurent insuffisantes », explique Sophie Lanctôt, qui insiste sur la nécessité de bonifier le Programme d'aide à domicile de la SHQ.

LE RÔLE DES OSBL D'HABITATION

L'intensification du réseautage entre le secteur de l'habitation communautaire et celui des personnes handicapées permettrait aussi de mettre en commun

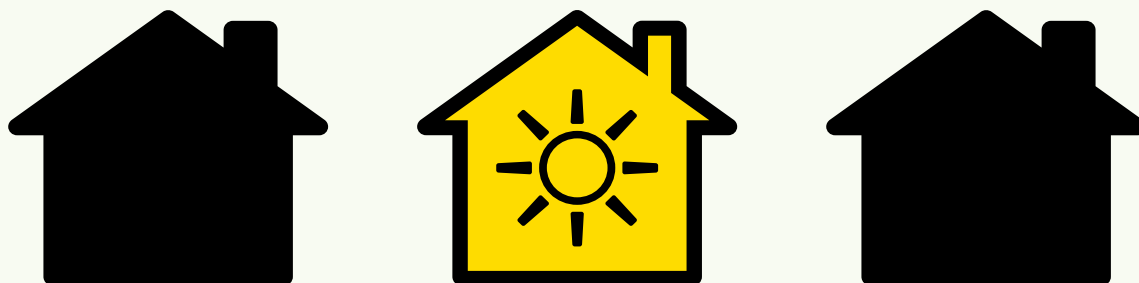


Habitations universellement accessibles

outils et expertises afin de mener à bien ce genre d'expérimentations. D'ailleurs, rappelle la directrice de Société Logique, il existe depuis 15 ans un projet de banque de logements adaptés qui aurait pour fonction de recenser les logements disponibles pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles partout au Québec. Jusqu'à présent, les efforts sont orientés vers le regroupement des organismes communautaires à l'échelle du quartier, ce qui a permis d'offrir des possibilités de logements à un certain nombre de personnes. Mais il serait nécessaire d'avoir une stratégie portée par la SHQ à l'échelle provinciale, et déclinée de façon opérationnelle par des organismes régionaux.

ET LA SHQ

La collaboration intersectorielle existe déjà : le CISAUH (Comité intersectoriel sur l'accessibilité universelle en habitation), en place depuis 2005, est un lieu d'échange d'informations entre la SHQ et différents partenaires comme le MSSS, l'Office des personnes handicapées et des représentants de la COPHAN, l'AQRIPH, l'association des paraplégiques du Québec et Société Logique. Ce lieu de discussion permet au milieu associatif de mieux appréhender la démarche de la SHQ et à la SHQ de mieux cerner les besoins du milieu. L'espace de dialogue ainsi créé amène à la reconnaissance d'une relation de partenariat, d'un rapport de confiance entre ces différents acteurs... même lorsque leurs points de vue divergent.



**POUR VOTRE LOGIS,
ÉCONOMISEZ VOTRE ÉNERGIE.**

**UN SERVICE
GRATUIT!**

Pour une facture
de chauffage annuelle
plus petite.



Éconologis

Vous êtes un ménage à budget modeste? Vous êtes locataire ou propriétaire? Recevez GRATUITEMENT des conseils et des produits liés à l'efficacité énergétique de votre logis. Vous économiserez votre énergie... et votre argent!

**Pour en savoir plus sur le programme Éconologis,
composez le 1 866 266-0008 ou visitez econologis.ca.**

**Agence de l'efficacité
énergétique**

Québec



Vous économisez. L'environnement y gagne aussi.

UN EMPLOI DANS UN OSBL D'HABITATION



MYRTHA LAFLAMME
Présidente

LUC BLACKBURN
Coordonnateur

*Fédération des OSBL d'habitation de
Saguenay-Lac-St-Jean, Chibougamau-
Chapais, Côte-Nord (FROHSLSJCCCN)*

ALAIN DESBIENS

Intervenant
*Centre de réadaptation en déficience
intellectuelle du Saguenay-Lac-St-Jean*

*La mission du Centre de réadaptation
en déficience intellectuelle (CRDI) du
Saguenay-Lac-St-Jean est de rendre
disponible et accessible sur l'ensemble
du territoire que nous desservons, des
services d'adaptation, de réadaptation
et d'intégration sociale de qualité et
en quantité suffisante aux enfants et
aux adultes présentant une déficience
intellectuelle et ce, via une variété de
programmes et de services entièrement
intégrés à la communauté.*



Deux stagiaires en pleine action !

UN STAGE EN EMPLOI

Le centre offre, entre autres, aux organismes à but non lucratif en habitation de tout le territoire d'adhérer à son programme socioprofessionnel par l'intermédiaire de contrat d'intégration au travail et au support et suivi professionnel quotidien de ses agents d'intégration. Par le biais d'une approche favorisant le développement des capacités, ce programme vise à intégrer et à développer les habiletés du stagiaire face à des tâches spécifiques de l'organisme dans la mesure de son potentiel et de ses aspirations.

Le stage est une période d'exploration, d'évaluation, de formation et de perfectionnement qui permet de développer les aptitudes de travail, de s'initier et d'apprendre une routine de travail et de développer une autonomie à l'intégration de la personne dont la durée est indéfinie ou indéterminée.

DES BULLES DE VIE

Par exemple, dans un OSBL d'habitation pour personnes âgées en légère perte d'autonomie, cette clientèle contribue largement au soutien communautaire et à la vie sociale. De plus, en côtoyant une clientèle réceptive et disponible,



ces personnes développent davantage d'aptitudes et de capacités afin de mieux faire face au marché du travail. La supervision, le suivi et l'encadrement se font de façon hebdomadaire par des rencontres de discussion et d'échange pour stimuler, de façon positive, la réussite de l'exécution des tâches à accomplir.

Voilà pour terminer, une belle collaboration entre une institution gouvernementale et un OSBL en habitation qui favorise l'intégration sociale des personnes handicapées tout en visant leur épanouissement et leur intégration dans un milieu de vie stimulant.



L'EXPÉRIENCE TORONTOISE

« LOGEMENT D'ABORD »



MARIE-NOËLLE DUCHARME

Responsable de la recherche
Réseau québécois des OSBL d'habitation



Dès 1998, l'évaluation des pratiques dans certaines maisons de la FOHM avait démontré l'efficacité et la pertinence d'un accès direct à un logement permanent (avec soutien) pour des personnes très vulnérables (Jetté et al. 1998). On se souvient aussi de l'intérêt suscité par la conférence de Sam Tsemberis, directeur de Pathways to Housing, à New York et leader de l'approche *Housing First* sur tout le continent.

Voici un rapport de recherche sur l'expérience torontoise de Street to Home (S2H), une expérience d'envergure pour loger les personnes itinérantes. De loin la plus importante expérience d'approche *Housing First* par une municipalité canadienne. L'auteur, Nick Falvo, conclut au potentiel de généralisation dans d'autres municipalités canadiennes.



Nick Falvo, Auteur

En quoi consiste l'expérience de Street to Home ? L'initiative a été amorcée en 2005. Le budget initial était de 4 millions \$ par année. Le promoteur est la direction de

l'habitation de la ville de Toronto. Essentiellement, la Ville a associé un ensemble de ressources publiques, communautaires ou privées :

- ▶ Des intervenants terrains, chargés d'aller à la rencontre des personnes itinérantes et leur offrir un logement ;
- ▶ Plusieurs organismes d'accompagnement psychosocial et communautaire ;
- ▶ Des organismes d'habitation disposés à offrir des logements : 62 % sont des propriétés privées, 20 % sont des HLM publics et 18 % sont des OSBL d'habitation ;
- ▶ Des ressources d'hébergement ;
- ▶ Des bénévoles dédiés au soutien communautaire ou à d'autres tâches complémentaires.

DE BONS RÉSULTATS

Les évaluations notent que 600 personnes par année ont été logées et que 87 % d'entre elles ont conservé leur logement. On a également noté une amélioration notable de l'état de santé et de la qualité de vie des nouveaux locataires. Aux dires des responsables de la ville de Toronto, Street to Home a contribué à la diminution du nombre de sans-abris et à la fermeture d'un certain nombre de refuges. Par ailleurs, on a critiqué les coûts trop élevés de certains loyers (parfois plus de 600 \$). Le programme aurait laissé peu de choix aux personnes quant au type de logement et de leur localisation. Enfin, on a noté des problèmes dans le cas des formules d'habitation partagée (colocation). Cela dit, les résultats demeurent bons et plusieurs autres municipalités canadiennes ont emboîté le pas.

Tout en recommandant la généralisation de la formule, l'auteur en souligne les

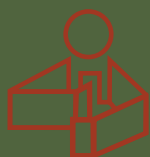
conditions préalables : le soutien de programmes structurants de financement, notamment de la part de la SCHL (logement social et abordables) et de ressources humaines Canada (la partie IPLI).

Falvo, Nick (2009), Homelessness, Program Responses and an Assessment of Toronto's Streets to Homes Program, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 49 pages.

www.cprn.org/doc.cfm?doc=1979&l=fr

ACTES DU COLLOQUE
Maintenant disponibles !

Les actes du colloque **PARCE QUE L'AVENIR NOUS HABITE 2008** sont mis en ligne au www.rqoh.com





JOHANNE DUMONT

Coordonnatrice

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)



Fondée en juin 2008, la Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI) compte 113 OSBL en habitation sur son territoire. À sa fondation, la Fédération comptait 32 membres ; cinq nouveaux membres se sont ajoutés dans les derniers 8 mois et nous en sommes très heureux. J'en profite pour remercier tous les OSBL membres de nous faire confiance.

Vous avez certainement reçu notre nouveau dépliant ainsi que votre carte privilège qui vous fera profiter de plusieurs avantages. Depuis septembre 2008, le programme énergétique m'a

permis de rencontrer quelque 65 organismes. Les autres organismes seront visités d'ici mai 2009. En collaboration avec le Réseau Québécois, Hydro-Québec permet aux OSBL en habitation de réduire la facture d'énergie tout en augmentant le confort des locataires. Tout cela en changeant les thermostats bi-métalliques par des thermostats électroniques et cela, gratuitement.

Travailler ensemble nous donne un rapport de force évident face aux autres intervenants. J'invite tous les membres de la FOHBGI à me faire part de leurs suggestions concernant les services. Cela peut également concerner le programme d'efficacité énergétique d'Hydro-Québec. Que ne ferait-on pas pour augmenter le bien-être de nos résidents ?

Votre Fédération régionale reste disponible pour répondre à vos besoins et vous référer vers des ressources plus appropriées. Il n'en tient qu'à vous !

En janvier dernier, un OSBL de la Gaspésie a malheureusement été la proie des flammes et l'établissement est une perte totale. Il s'agit du Centre



Accalmie de Pointe-à-la-Croix. Nous tenons à offrir tout notre soutien aux administrateurs et à Mme Dominique Bouchard, directrice générale, qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de leur centre un endroit de qualité et de sérénité. Bonne chance à Mme Bouchard et à toute son équipe pour la reconstruction de sa maison d'aide.

SUIVI DE DOSSIER

PROGRAMME DE RÉNOVATION POUR LES PROJETS FÉDÉRAUX

Dans le dernier budget Flaherty, le gouvernement « prévoit un investissement fédéral ponctuel de 1 milliard de dollars sur deux ans afin de rénover jusqu'à 200 000 logements sociaux et d'en accroître l'efficacité énergétique, sur la base du partage égal des coûts avec les provinces ». À ce moment-ci, nous ne savons pas encore comment cette intention se traduira mais nous vous tiendrons au courant dans un prochain numéro.

Le plan d'action 2009 du Réseau comprend d'autres fronts que nous souhaitons ouvrir en 2009 :

- ▶ Développer une position santé mentale et OSBL-H et la faire connaître du MSSS
- ▶ Développer des solutions pour assurer la pérennité du parc
- ▶ Ouvrir les discussions avec le MSSS sur les services de santé dans les OSBL-H
- ▶ Assurer une présence importante à la SHQ dans les dossiers de modernisation (F.V.)



Le Centre Accalmie a été la proie des flammes en janvier dernier



PATRICK DUCHARME
Chargé de projet -
efficacité énergétique
Réseau québécois des OSBL d'habitation



Bien implanté dans l'ensemble des régions du Québec, le programme d'efficacité énergétique pour les OSBL d'habitation connaît un succès surprenant. Les gestionnaires des OSBL d'habitation que nous avons rencontré nous réservent un bel accueil et ils trouvent intéressantes les subventions offertes pour l'amélioration de l'efficacité énergétique de leurs bâtiments. Je vous encourage à communiquer avec nous pour avoir la chance d'augmenter vos économies monétaires tout en diminuant votre consommation électrique.

TOUTE LA LUMIÈRE SUR LES AMPOULES !

À partir de recherches sur le site de Ressources naturelles du Canada, j'aimerais faire le point sur les préjugés et sur les rumeurs qui circulent à propos des ampoules fluocompactes appelées communément les ampoules torsadées.

Tout d'abord, il est vrai qu'une ampoule fluocompacte contient une petite quantité de mercure, mais celle-ci est si minime (cinq fois moins que dans une pile d'une montre bracelet) qu'elle ne représente pas de risque pour la santé humaine ou pour l'environnement. D'une durée de vie 10 fois plus longue qu'une ampoule à incandescence (ancien modèle), l'ampoule fluocompacte contribue donc à réduire les émissions de gaz à effet de serre lorsque la

production d'électricité provient de centrales électriques à combustibles fossiles en plus d'envoyer moins d'emballages vers des lieux d'enfouissement. En somme, les ampoules torsadées procurent des bienfaits écologiques sans représenter de dangers pour votre santé. Pour une meilleure prévention, il est toutefois important de prendre certaines précautions lors de la manutention.

Que faire si jamais une lumière fluocompacte se casse ? Premièrement, si cela est possible, ouvrez les fenêtres pendant quelques minutes pour aérer la pièce. Deuxièmement, portez des gants de caoutchouc pour éviter de vous coupez et balayez les morceaux dans un contenant rigide. Ensuite, jetez les débris dans un sac de plastique étanche. Enfin, vous devez vous débarrasser

J'aimerais vous inviter à poser un geste symbolique pour l'environnement et démontrer votre préoccupation envers les changements climatiques. Le 28 mars prochain à 20h30 heure de l'est, éteignez vos lumières et vos appareils électriques pour rejoindre le mouvement de plus de 1000 villes à travers le monde. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site Internet :

www.earthhour.org/

des ampoules fluocompactes de façon sécuritaire comme on doit le faire avec la peinture, les batteries, les thermostats et les produits chimiques domestiques.

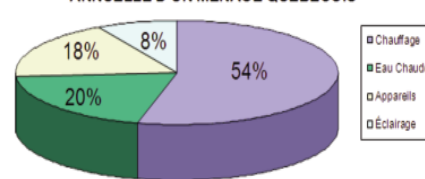
Plus d'informations : www.recycfluor.com

LA RUBRIQUE DU MOIS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE

N'étant pas la principale source de la consommation électrique des ménages québécois, les produits d'éclairage ne peuvent pas entraîner des économies monétaires aussi importantes que l'amélioration de l'isolation thermique d'un bâtiment. Néanmoins, les économies d'énergie qu'on peut effectuer sur les produits d'éclairage peuvent être importantes et elles permettent de diminuer la facture d'électricité. Elles résultent souvent de petits gestes, comme celui de fermer la lumière après avoir quitté une pièce ou encore l'utilisation d'une minuterie pour les lumières de Noël.

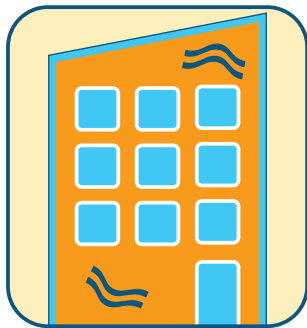
Une ampoule à incandescence de 60 watts allumée 4 heures par jour représente des coûts annuels d'utilisation d'approximativement 6,10 \$ comparativement à 1,52 \$ pour une ampoule fluocompacte de 15 watts qui procure la même luminosité.

RÉPARTITION DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE ANNUELLE D'UN MÉNAGE QUÉBÉCOIS



Produit	Quantité de mercure	Nombre équivalent d'ampoules fluocompactes
Lampe fluorescente compacte	5 milligrammes	1
Pile de montre	25 milligrammes	5
Thermomètre domestique	500 milligrammes - 2 grammes	100 - 400

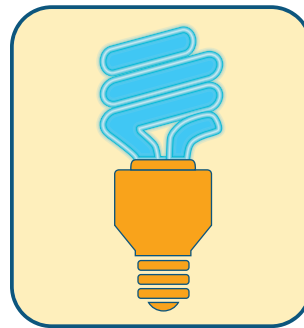
Profitez dès maintenant d'encore plus d'appuis financiers pour rénover!



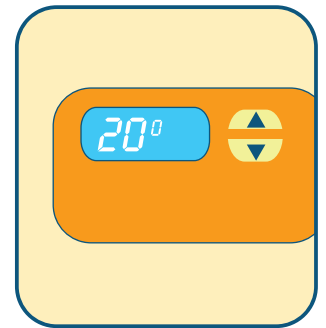
Isolation de l'enveloppe thermique (murs, toit, fenêtres et portes-fenêtres) (remise financière basée sur des échelles de surcoûts)



Achat et installation de laveuses homologuées ENERGY STAR® (200 \$ par laveuse)



Achat et installation de produits d'éclairage efficaces (remise financière basée sur des échelles de surcoûts)



Achat et installation de thermostats électroniques (40 \$ par thermostat)

Diminuez les coûts énergétiques, augmentez le confort de vos locataires.

D'ici cinq ans, le gouvernement du Québec aura investi plus de 410 millions dans la rénovation de logements sociaux. Ce montant et les contributions fédérales et municipales représentent ensemble un financement de 1,2 milliard de dollars. Dans la même optique, Hydro-Québec propose un **programme de rénovation énergétique pour les ménages à faible revenu**. Avec cette aide financière, Hydro-Québec appuie les gestionnaires de logements sociaux dans la réalisation de rénovations éconergétiques simples.

L'efficacité énergétique, tout le monde y gagne.

Pour plus d'information: www.hydroquebec.com/org-osbl

« CONSTRUIRE UNE ÉCONOMIE SOLIDAIRE »

LE CHOIX DE LAURE WARIDEL POUR
TIRER PARTI DE LA CRISE



MARIE-REINE ROY

Conseillère en communication

Caisse d'économie solidaire Desjardins



avec l'avenir qu'elle souhaite pour ses enfants ainsi que pour tous les citoyens du Québec et de la planète, elle choisit la Caisse d'économie solidaire Desjardins pour les valeurs qui sont mises en action par cette institution financière depuis 1971.

notre argent ensemble afin de l'investir dans des projets qui servent nos intérêts plutôt qu'un marché mondial déconnecté des besoins, des gens et des limites des écosystèmes. »

Principale institution financière spécialisée en économie sociale au Québec, la Caisse d'économie solidaire Desjardins finance plus de 2 700 coopératives et organismes sans but lucratif, et ce, grâce à l'épargne des 8 000 citoyens et organisations qu'elle conseille en matière d'investissement socialement responsable.

La Caisse d'économie solidaire vient d'ailleurs de créer un test de l'investisseur éthique, accessible en ligne (<https://www.cecosol.coop/concours/concours.html>), qui nous interpelle et prenons en main nos valeurs - et pas uniquement nos valeurs financières.

Qu'allons-nous faire avec notre argent en 2009, année de crise financière, de crise écologique et de crise de la consommation ? Les événements actuels nous renvoient tous, en tant que citoyens-investisseurs-consommateurs, à la nécessité de repenser notre économie et nos façons de faire. C'est dans cette optique que l'écopsychologue Laure Waridel a accepté d'être la porte-parole d'une institution financière qui construit une économie plus solidaire et plus écologique.

Dans un témoignage qu'on peut visionner sur le site www.caissesolidaire.coop, Laure Waridel nous pose une question incontournable : Où avons-nous envie d'investir notre argent ? En ce qui la concerne, ses choix sont clairs : c'est dans l'agriculture biologique locale, l'habitation écologique et la réinsertion sociale. Elle veut que son argent serve à construire une économie plus écologique et plus solidaire. En cohérence



« Pour moi, la Caisse d'économie solidaire ramène au rêve que le fondateur du Mouvement Desjardins a concrétisé afin de mettre l'économie au service des personnes, et non l'inverse », précise Laure Waridel. « Nous avons le pouvoir de sortir d'un système économique qui carbure à la surconsommation, qui devient de plus en plus cannibale et qui nous conduit dans un cul-de-sac humain et environnemental plutôt que de favoriser le mieux-vivre ensemble. C'est pourquoi nous gagnons à mettre

Par ailleurs, en reconnaissance de son travail, Équiterre et la Caisse d'économie solidaire ont créé la bourse Laure-Waridel afin de contribuer autant à l'élaboration qu'à la diffusion de solutions concrètes liées aux nombreux défis environnementaux et sociaux que nous devons relever individuellement et collectivement. Le premier lauréat sera connu sous peu. Tout récemment, les lecteurs du Reader's Digest ont désigné Laure Waridel personnalité de l'année dans le domaine de l'environnement.

prizmatech
Soutien informatique fiable

Téléphone : 819-776-3888

Sans frais : 1-866-908-3888 PRODUITS / SERVICES DISPONIBLES

Télécopieur : 819-776-1122 EN OUTAOUAIS SEULEMENT

Courriel : INFO@PRIZMATECH.CA

« Fier de participer au succès du RQOH »

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO



Le Réseau propose un dossier portant sur le
FINANCEMENT DE L'HABITATION

À lire en juin prochain !

Programme d'assurance à l'intention des OSBL d'habitation



RÉCOLTEZ la meilleure PROTECTION

Communiquez avec nous
dès maintenant pour recevoir
votre soumission d'assurance

1 877 277-OSBL • www.sekoia.ca



Réseau québécois des OSBL d'habitation

533, Ontario Est, bureau 206, Montréal (Qc) H2L 1N8
Téléphone : 514-846-0163 ou 1-866-846-0163
Télécopieur : 514-846-3402
Courriel : rqoh@rqoh.com
www.rqoh.com



Le Réseau québécois des OSBL d'habitation regroupe huit fédérations régionales d'OSBL d'habitation ainsi que des corporations d'habitation sans but lucratif non desservies par des instances régionales.

Fédération de Laval, Laurentides et Lanaudière des OSBL d'habitation (FLOH)

925, avenue Bois-de-Boulogne, bureau 400
Laval (Québec)
H7N 4G1
450-662-6950

Fédération des OSBL d'habitation du Bas-St-Laurent, de la Gaspésie et des Îles (FOHBGI)

15, rue Fraser
Rivière-du-Loup (Québec)
G5R 1C1
418-867-5178

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Mauricie, Centre-du-Québec (FROHMCQ)

1160, Terrasse Turcotte
Trois-Rivières (Québec)
G9A 5C6
819-692-0569

Fédération régionale des OSBL d'habitation Saguenay Lac-St-Jean, Chibougamau-Chapais, Côte-Nord (FROH-SLSJCCCN)

1969, rue Price
Jonquière (Québec)
G7X 5S2
418-678-1418

Fédération des OSBL d'habitation de Montréal (FOHM)

1650, rue St-Timothée, bureau 105
Montréal (Québec)
H2L 3P1
514-527-6668

Fédération des OSBL d'habitation Roussillon, Jardins du Québec, Suroît (FOHRJS)

311, rue McLeod
Châteauguay (Québec)
J6J 2H8
450-201-0786

Fédération régionale des OSBL d'habitation de Québec, Chaudière-Appalaches (FROHQC)

799, 5e rue
Québec (Québec)
G1L 2S6
418-648-8934

Regroupement des OSBL d'habitation et d'hébergement avec support communautaire de l'Outaouais (ROHSCO)

733, boulevard St-Joseph, local 400
Gatineau (Québec)
J8Y 4B6
819-205-3485

